

# Mobilité des cours d'eau et continuité latérale

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES  
Mardi 9 décembre 2014 à Bourgoin-Jallieu (38)

## Contexte :

Il est acquis depuis de nombreuses années qu'un bon fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau est le gage d'une eau en qualité et en quantité suffisantes, d'une biodiversité riche ou encore d'un risque d'inondation diminué. Les cours d'eau et l'ensemble des écosystèmes aquatiques sont en effet sources de nombreux services rendus à la société et la préservation ou le rétablissement d'une dynamique fluviale apparaît de plus en plus comme un sujet transversal et central d'une bonne gestion de l'environnement au sens large.

Toutefois, la majorité des cours d'eau reste contrainte par des ouvrages latéraux ou transversaux (barrages, digues, enrochements) qui entraînent un blocage de leur mobilité et de nombreux dysfonctionnements. Les politiques publiques en matière de gestion des milieux aquatiques - dont dernièrement le SRCE - ont fait du rétablissement de la mobilité latérale des cours d'eau un enjeu fort et incontournable.

De nombreuses opérations de restauration physique ont été mises en œuvre au cours des dernières années afin de préserver et rétablir un équilibre dynamique du cours d'eau. Ces retours d'expériences sont riches en enseignements et montrent que la restauration hydromorphologique est aussi une question socio-économique, culturelle et politique. Si les avancées techniques sont réelles, les ambitions se heurtent souvent à des difficultés liées à la définition d'un espace acceptable pour la rivière, qui soit concerté et issu d'un compromis politique local.

Dès lors, comment définir de manière cohérente et concertée un espace de bon fonctionnement et le mettre en œuvre sur son territoire ? Quelle portée peut-il avoir concrètement et de quelles actions de préservation ou de restauration l'accompagner ? Jusqu'où aller en termes d'ambitions écologiques dans les projets de restauration physique des cours d'eau ?

Cette journée vient compléter les deux journées techniques « Concevoir une stratégie territoriale de restauration hydromorphologique » organisée par l'ARRA le 5 juin et le 25 novembre 2014.

## Objectifs :

- Fournir les clés de définition d'un espace de bon fonctionnement afin d'aider les gestionnaires à concevoir des stratégies territoriales,
- Présenter des retours d'expériences de restauration d'espaces de bon fonctionnement dans différents contextes,
- Échanger autour des enjeux techniques et financiers des actions de restauration et sur les leviers et difficultés de ce type de projets,
- Prendre du recul sur plusieurs années de restauration physique et sur les enjeux à venir.

## Publics :

Élus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux, associations de protection de l'environnement, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs, étudiants.

Avec la participation de :



---

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

---

### 09h00 Accueil des participants

#### 09:30 Mobilité latérale et espace de bon fonctionnement, garants d'un environnement de qualité

Les grandes notions de l'hydromorphologie fluviale, la continuité écologique des rivières et les services écologiques, les liens avec la biodiversité, avec les enjeux d'adaptation au changement climatique et de protection contre les inondations et contre les sécheresses.

Les concepts « espace de mobilité, de liberté, de bon fonctionnement », leurs fondements théoriques et leur définition, les grands enjeux et leur hiérarchisation, les notions indissociables.

*Frédéric LAVAL – BURGEAP*

#### 10:30 Revitalisation et espace de bon fonctionnement

Retour sur une opération de revitalisation d'un cours d'eau à faible énergie, dix ans après les travaux, et exemple de mise en œuvre concrète de l'EBF sur un territoire : définition de l'espace, traduction concrète sur le terrain en termes de préservation d'espaces dédiés au cours d'eau et de continuité écologique, acquisition foncière.

*Caroline KANEL / Sophie SERRE-JOUVE – EPTB Vistre (30)*

#### 11:15 Lier les objectifs hydrauliques et écologiques

Exemple de travaux de restauration de l'espace de mobilité latérale du Giffre alliant des objectifs hydrauliques, morphologiques et écologiques en vue de favoriser un retour à une dynamique naturelle : ouverture de bras secondaires, réinjection de matériaux, évacuation d'une ancienne décharge.

*Emmanuel RENO – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (74)*

### 12h00 Déjeuner

#### 14:00 Intervenir avec la rivière

Retour d'expérience sur des travaux de restauration de la dynamique fluviale de la rivière d'Ain par réactivation d'un ancien bras dans un site classé et sur les suivis mis en place.

*Alain DUPLAN – Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Basse Vallée de l'Ain (01)*

#### 14:35 Recul d'ouvrages latéraux et reconquête d'un espace de mobilité

Projet de recul de digues prévu en 2015 sur l'Échez dans les Hautes-Pyrénées et retour d'expérience de l'Institution Adour sur un arasement de digue et le déplacement d'infrastructures dans le cadre de la reconquête de l'espace de mobilité.

*Benoît JARENO - Syndicat Mixte de Gestion de l'Échez et de ses canaux (65)*

#### 15:10 L'atteinte du bon fonctionnement hydromorphologique, une ambition forte à inclure dans un projet de territoire

- 💧 Les enseignements des dernières décennies en matière de restauration hydromorphologique
- 💧 Les leviers et les points d'accroche
- 💧 Les enjeux pour l'avenir

Table ronde en présence de :

*Jean-Paul BRAVARD – Professeur émérite à l'Université Lumière Lyon 2*

*Gérard CROZIER – Président de la CLE Drôme (sous réserve)*

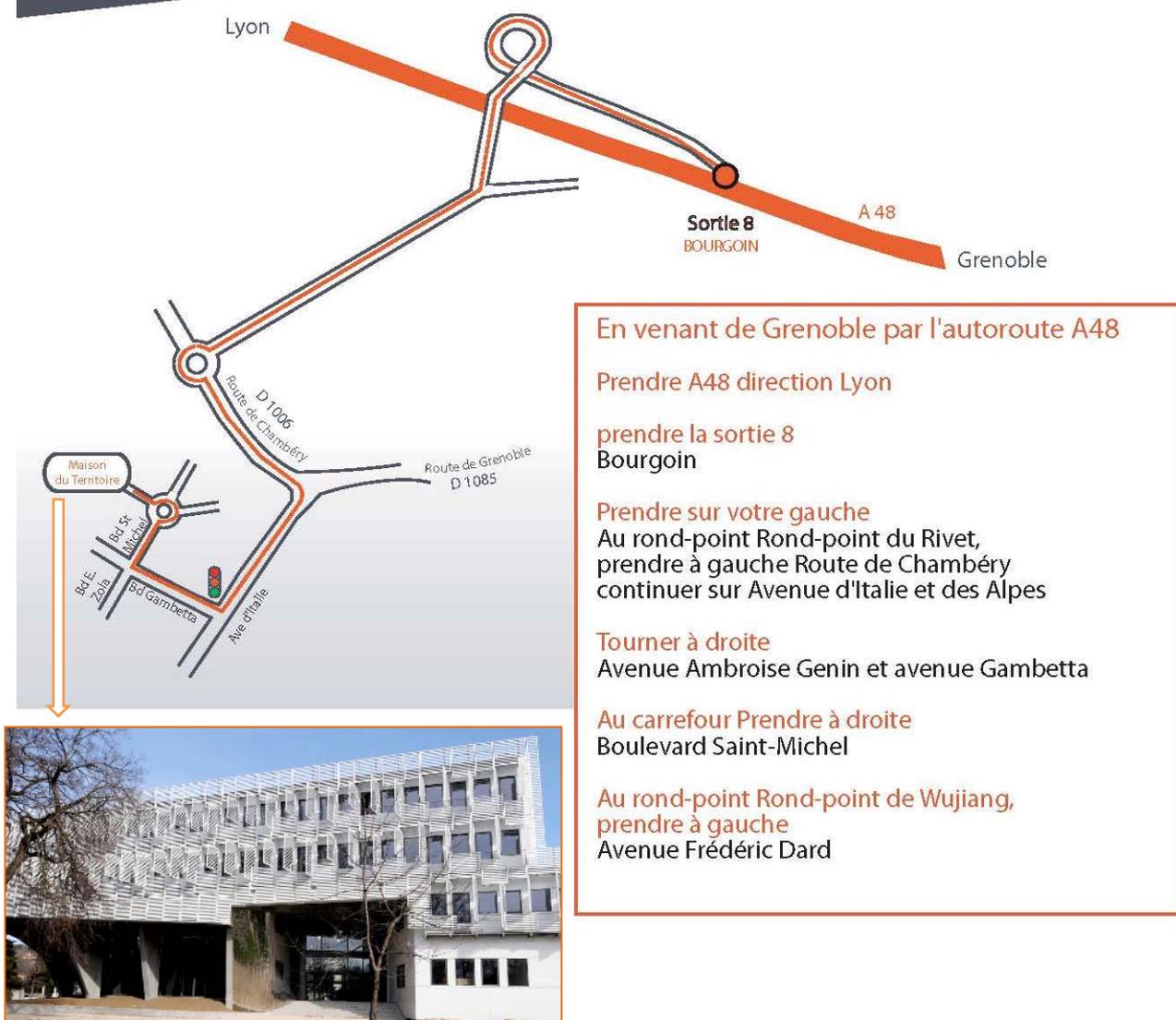
*Benoît TERRIER – Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse*

### 16h45 Fin de journée

## PLAN D'ACCÈS

Maison de territoire de la Porte des Alpes  
18 avenue Frédéric Dard  
38300 Bourgoin-Jallieu

Accueil : 04.26.73.05.00



En venant de Grenoble par l'autoroute A48

Prendre A48 direction Lyon

prendre la sortie 8  
Bourgoin

Prendre sur votre gauche

Au rond-point Rond-point du Rivet,  
prendre à gauche Route de Chambéry  
continuer sur Avenue d'Italie et des Alpes

Tourner à droite

Avenue Ambroise Genin et avenue Gambetta

Au carrefour Prendre à droite  
Boulevard Saint-Michel

Au rond-point Rond-point de Wujiang,  
prendre à gauche  
Avenue Frédéric Dard

**Accès depuis Lyon :** sortie 7 – Bourgoin-Jallieu, suivre la D 1006 en direction de Bourgoin-Jallieu / Chambéry / Grenoble, jusqu'au Centre-ville de Bourgoin-Jallieu, au niveau de la Gare SNCF. Là, prendre à gauche, l'Avenue Gambetta, comme sur le plan ci-dessus.

Plan en ligne : <https://goo.gl/maps/KQShP>

# Mobilité des cours et continuité latérale

## 9 décembre 2014 à Bourgoin-Jallieu (38)

### Bulletin d'inscription à retourner avant le **4 décembre**

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75  
ou par mél : [arra@riviererhonealpes.org](mailto:arra@riviererhonealpes.org)

Je participe à la journée du **9 décembre 2014 à Bourgoin-Jallieu (38)**

#### MES COORDONNEES

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Organisme : .....  
Adresse professionnelle : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Mél : .....

#### COORDONNEES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme : .....  
Service : .....  
A l'attention de : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Mél : .....

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui  non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

#### TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions - TVA non applicable, article 293B du CGI

|                    | Adhérent                      | Non adhérent                  |
|--------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Demandeur d'emploi | <input type="checkbox"/> 25 € | <input type="checkbox"/> 40 € |
| Personne salariée  | <input type="checkbox"/> 60 € | <input type="checkbox"/> 100€ |

**ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure et devra être notifiée avant la date de la journée.**

#### ADHESION

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi  15 €  
Personne salariée  40 €  
Personne morale 1 à 4 salariés  300 €  
Personne morale 5 à 9 salariés  400 €  
Personne morale > 10 salariés  500 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble  
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

| Domiciliation                            | Établissement | Guichet | N° de compte      | Clé RIP |
|--|---------------|---------|-------------------|---------|
| Crédit Coopératif                        | 42559         | 00016   | 41020031597       | 49      |
| IBAN : FR76 4255 9000 1641 0200 3159 749 |               |         | BIC : CCOPFRPPXXX |         |

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère  
Code NAF : 9499Z - Numéro SIRET : 440 502 797 00044

## Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....